



## **ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520250610048**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

#### **Article 2 :**

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à GAP le 10 juin 2025

Madame Sandrine CLAVEL  
Directrice du pole recrutement

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V005241204000488001	Emploi contractuel de cat. B Emploi contractuel de cat. C	Jardinier et responsable maintenance mobilier et immobilier	Recrutement sur un autre grade	35h00	CBNA 05000 Gap	03/03/2025	00520241210188	Conservation
V005250429001067001	Adjoint administratif	secrétaire prévention et santé au travail	Le temps de travail ne convient pas	28h00	CDG FPT 05 05000 Gap	28/05/2025	00520250505519	POLE SST HANDICAP
V005241219001102001	Gardien brigadier Garde-champêtre chef Garde champêtre chef principal Brigadier-chef principal	Policier municipal (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	COMMUNE DE VEYNES 05400 Veynes	20/01/2025	00520241230474	Police Municipale